

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_121

Séance du mardi 10 novembre 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/11/2020

Présents : 18

L'an deux mille vingt et le dix novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 18

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Thibaud
MALGOUYRES

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: BP DM 2 - investissement - DE_2020_121

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements. En effet, l'achat du "terrain Gervais" à Fraissinet de Lozère, décidé par délibération DE_2019_036 du 21 mai 2019, nécessite l'ouverture d'une opération d'investissement qui sera nommée "achat immobilier" et abondée de 7 375.48 € correspondant au prix d'achat du terrain ainsi que des frais notariés correspondants.

Il convient également d'abonder l'opération correspondant à l'aménagement du quai, pour pouvoir régler à l'ONF une facture correspondant à l'analyse de l'état de santé des arbres du quai, pour un montant de 1200 €.

Ces fonds seront, pour maintenir l'équilibre budgétaire, compensés par la déduction de 8 575.48 € de l'opération du camping sur laquelle la totalité de la somme prévue restante (142 000 €) ne sera pas dépensée d'ici la fin de l'année.

Il convient également d'inscrire une opération d'ordre en fonctionnement pour solder la TVA du Pré Platon, la trésorerie n'est pas impactée par cette écriture.

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
678 (042)	Autres charges exceptionnelles	6983.00	
748388	Autres		6983.00
TOTAL :		6983.00	6983.00

INVESTISSEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
2031 - 443	Frais d'études	1200.00	
2111 - 455	Terrains nus	7375.48	
2313 - 436	Constructions	-8575.48	
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		6983.00	6983.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.



Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert, le 10 novembre 2020.
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin

